

## Conseil communal du jeudi 25 novembre 2021 à 20h00

Vous êtes invités à la réunion du conseil communal du jeudi 25 novembre 2021 à 20 heures. Cette réunion aura lieu dans la salle du conseil de la maison communale.

En raison de la crise Corona, cette réunion sera organisée de façon digitale via la plateforme TEAMS.

### Agenda

#### Séance publique

##### Affaires internes

#### 1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors des points à l'ordre du jour du conseil. Les réponses sont données par le bourgmestre et les échevins.

##### Finances

#### 2. Adoption de l'ajustement du plan pluriannuel 2020-2025 n° 4 : partie de la commune.

Il est demandé au conseil communal d'adopter sa partie du plan pluriannuel 2020-2025 ajusté. Le projet d'ajustement et la documentation ont été distribués aux conseillers une quinzaine de jours avant la réunion du conseil.

#### 3. Approbation de l'ajustement du plan pluriannuel 2020-2025 n° 4 : partie CPAS

Après que le conseil communal et le conseil de l'action sociale ont chacun adopté leur propre partie du PPI ajusté 2020-2025, le conseil communal doit approuver la partie du PPI adoptée par le conseil de l'action sociale. L'ajustement du plan pluriannuel est donc définitif.

##### Affaires internes

#### 4. Prise de connaissance du rapport du comité de concertation entre la commune et le CPAS du 08.11.2021

Le conseil prend acte du compte rendu du comité de concertation entre la commune et le CPAS du 8 novembre 2021.

#### 5. Covid Safe ticket et événements publics, ratification

Le gouverneur Jos Lantmeeters, en concertation avec les services de santé et les communes du Limbourg, demande, au vu de la situation épidémiologique dans les différentes communes du Limbourg, d'appliquer le même seuil et d'abaisser ce seuil à 50 personnes à l'intérieur et 200 personnes à l'extérieur pour l'utilisation du Covid Safe Ticket

#### 6. Approbation du projet d'acte notarié relatif au transfert du presbytère et de la salle paroissiale de Fabrique d'Eglise Saint-Lambert - diocèse de Hasselt - commune de Fourons

La décision du conseil communal du 27 février 2020 concernant le prêt sans intérêt de l'évêché à la fabrique d'église de Fouron-le-Comte fait référence à l'établissement d'un accord entre la fabrique d'église Saint-Lambert de Fouron-le-Comte, l'évêché de Hasselt et la commune de Fourons concernant un règlement financier des dettes impayées de la fabrique d'église envers la commune.

Une convention tripartite a été rédigée par le cabinet d'avocats Adlex, présentée au conseil communal le 07/05/2020. Il s'est avéré que le cabinet d'avocats n'a pas utilisé la bonne formulation dans l'accord, ce qui a nécessité la rédaction et l'approbation d'un nouvel accord. Le contenu de ce nouvel accord correspond à l'accord précédemment approuvé. Le changement réside dans la qualification juridique et quelques clarifications.

L'objet de l'accord est le transfert du presbytère et de la salle paroissiale de la fabrique d'église Saint-Lambert à la commune de Fourons afin de rembourser (partiellement) les dettes que de la fabrique d'église a accumulées auprès de la commune.

##### Urbanisme

#### 7. IOED-Oost: prolongation accord de coopération

L'accord avec le IOED Oost Haspengouw doit être renouvelé ; l'accord de coopération ci-joint couvre une nouvelle période de six ans pour la coopération en matière de patrimoine.

Cet accord a été adapté aux nouveaux statuts et aux ajustements mineurs requis par le gouvernement. La prestation de services reste entièrement la même.

**8. Travaux d'infrastructure de la piste cyclable de PLATEVOYE : Approbation des termes de référence et du mode d'attribution des contrats**

La commune de Fourons construira une piste cyclable depuis la piste cyclable Schophem-Mennekesput jusqu'à Warsage. La piste cyclable sera posée en béton, aura une largeur de 3 m et sera reliée à la piste cyclable récemment aménagée à Warsage. La construction de cette piste cyclable est rendue possible grâce aux subventions du Fietsfonds.

**9. Limburg.net – Assemblée générale, 15 décembre**

Il est demandé au conseil communal d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale de Limburg.net du 15 décembre 2021.

**10. Aquafin - Collecteur Teuvenbeek - Demande d'approbation de la part de la commune pour conclure un accord**

Aquafin et Fluvius commenceront les travaux d'assainissement à Teuven au printemps 2022. La commune profite de l'occasion pour réaliser des travaux de réaménagement du domaine public.

Il est demandé au conseil communal d'approuver la contribution communale à l'appel d'offres.

**Police**

**11. Budget police 2022**

Après discussion en commission budgétaire et au collège de police du 28 octobre 2021, le budget de la police 2022 est soumis à l'approbation du Conseil communal. Le service ordinaire se termine par un résultat positif de 183 121,94 euros et le service extraordinaire par 30 881,12 euros. La contribution communale est de 120 000 euros.

**12. Notification d'approbation de l'amendement budgétaire n° 1 - exercice 2021 – ZP Fourons**

L'amendement budgétaire 2021 n° 1 pour la zone de police de Fourons adopté par le conseil communal a été approuvé par le gouverneur le 21 octobre 2021.

**13. Notification de l'approbation des comptes annuels 2020 de la zone de police de Fourons**

Le 20 octobre 2021, le gouverneur a approuvé les comptes annuels 2020 de la zone de police de Fourons. Il est demandé au conseil communal de prendre acte de la décision d'approbation.

**14. Approbation de la création d'une association de police entre les zones de police de Fourons et Bilzen/Hoeselt/Riemst**

Après une évaluation approfondie du fonctionnement de la police locale de Fourons, il est apparu que la création d'une association de police avec la zone de police Bilzen/Hoeselt/Riemst est souhaitable à l'heure actuelle, afin de travailler plus efficacement et de réaliser des économies d'échelle. Pour l'instant, cette coopération a déjà lieu de manière informelle ; la proposition est maintenant de la formaliser dans un accord contraignant entre les deux zones de police, c'est-à-dire une association de police.

Les deux zones de police continuent d'exister séparément l'une de l'autre et demeurent deux entités juridiques distinctes, chacune ayant sa propre structure de commandement.

Au sein de cette association de police, des protocoles individuels peuvent être adoptés par le collège de police afin de conclure des accords spécifiques sur un certain sujet entre les deux corps de police.

**Séance huis-clos**

**Police**

**15. Nomination d'un inspecteur en chef/responsable- gestion opérationnelle ZP Fourons**

Le 26 août 2021, le conseil communal a déclaré un poste vacant. Ensuite, la procédure de recrutement a commencé et s'est terminée le 09 novembre 2021 par un entretien devant le comité de sélection.

Salutations collégiales,

Rik Tomsin  
Président